

Etat Civil

Hôtel de ville
14, rue Fortuné-Charlot
BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles

PACS

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

(Circulaire JUSC1711700C du 10 mai 2017)

- **La convention de PACS** (ou le Cerfa n°15726*02 dument complété, si vous optez pour la convention type)
- **La déclaration conjointe de PACS** (Cerfa n°15725*02)

Pour chaque futur(e) partenaire :

- **Une pièce d'identité** en cours de validité ou tout autre document délivré par une administration (Original et photocopie).
- **Un acte de naissance avec filiation** de mois de 3 mois (Original).

CAS PARTICULIERS :

DIVORCE :

- **Livret de famille** à jour, à défaut d'un acte de naissance avec la mention du divorce.

VEUVAGE :

- **Acte de décès** ou **acte de naissance du défunt** avec mention du décès (Original)
Ou Livret de famille mis à jour (Original et photocopie)

PERSONNES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE NÉES À L'ÉTRANGER :

- **Une pièce d'identité** en cours de validité ou tout autre document délivré par une administration (Original et photocopie).
- **La convention de PACS** (ou le Cerfa n°15726*02 dument complété, si vous optez pour la convention type)
- **La déclaration conjointe de PACS** (Cerfa n°15725*02)
- **Certificat de coutume**

Si le pays d'origine ne fait pas de certificat de coutume pour le PACS, un document des autorités consulaires avec au moins :

- l'âge de la majorité indiquant que l'intéressé est majeur
- La capacité juridique pour conclure un contrat

- **Extrait d'acte de naissance avec filiation** de moins de 6 mois (Original) (Acte **légalisé** ou revêtu de l'**apostille**, si besoin)
- **Un certificat de non PACS** établi par le Ministère des Affaires Étrangères (la demande peut être faite par Cerfa sur servicepublic.fr ou par courrier)
- **Attestation de non inscription au répertoire civil annexe** délivrée par le service central de l'état civil du Ministère des Affaires Étrangères si vous êtes né à l'étranger vivez en France depuis plus d'un an.

L'enregistrement de votre PACS se fait sur rendez-vous au service Population, en présence des deux futur(e)s partenaires.

Pour plus d'informations contacter le service Population au 01 30 26 30 26